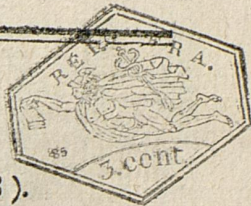


# LE PUBLICISTE.

Quartidi 24 Pluviôse, an VI.

(Lundi 12 Février 1798).



*Cérémonies religieuses qui ont lieu à Rome pour implorer la protection du Très-Haut. — Révolution dans le canton de Lucerne. — Nouvelles diverses de Berne, de Bâle et de Zurich. — Réception des ministres étrangers par le directoire exécutif de la république française. — Transfert des débris bataves dans plusieurs maisons de détention. — Arrestation du ci-devant marquis de Rochechouart.*

## A V I S.

Le prix de la Souscription est de 12 liv. pour trois mois, 23 liv. pour six mois, et 45 liv. pour un an. Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n°. 423, butte des Moulins.

Les souscripteurs sont priés de se conformer très-exactement à l'adresse ci-dessus.

## I T A L I E.

De Milan, le 10 pluviôse.

On a célébré ici aujourd'hui avec beaucoup de pompe la fête de la Reconnoissance du peuple cisalpin envers la république française.

On écrit de Rome, en date du 21 janvier, que les processions, les indulgences & les jubilés occupent entièrement les habitans de cette ville. Le saint-pere a ordonné une procession solennelle qui n'a lieu qu'aux dernières extrémités. On a porté dans la basilique de Saint-Pierre, au Vatican, les fameuses reliques de la plus ancienne image de Jesus-Christ, celles de Sainte-Marie in Portico, & les chaînes de Saint-Pierre. En attendant, les personnages les plus distingués de la ville se préparent à partir; un grand nombre est déjà sorti.

Un courier, arrivé le 16 de Castello, a annoncé que les troupes cisalpines y étoient entrées; avoient fait la garnison prisonnière de guerre, & gardé en otage le gouverneur.

Le colonel Barwick n'a pas jugé à propos d'attendre les Cisalpins; il est parti de Tolentino avec la caisse militaire, pour se retirer à Poletto, où il espere être plus en sûreté.

On apprend de la Romagne que les villes de Sinigaglia, Jesi, Fano, Fossombrone, Carly, Urbino, Gubbio, Pergola, Montalboddo, Saint-Agelo in Vado, Loreto, Recanati, Macerata & Foligno, ont fait leur révolution; les Polonais, réunis aux Cisalpins, se sont rendus maîtres d'Ozimo.

## S U I S S E.

De Berne, le 29 janvier.

Le gouvernement de Berne est enfin forcé de céder. Il a consenti à ce que les sujets allemands envoyassent aux grands conseils quarante députés des campagnes & dix de la ville de Berne. Mais comme il s'y trouve trois cents oligarques, ces cinquante députés n'y pourront pas

avoir une grande influence. Berlin voudroit éviter, par ses concessions, la guerre avec la France.

De Bâle, le 2 février.

L'état de Berne, forcé d'abjurer toute prétention sur le pays de Vaud, paroit vouloir faire les derniers efforts pour retenir sous le joug le pays allemand.

On annonce que ce gouvernement a fait entrer 500 hommes de ses milices dans le château d'Arbourg, poste bien fortifié par sa position.

D'un autre côté, le patriotisme a dirigé le choix d'une partie des députés qui doivent se rendre à Berne pour y délibérer sur les moyens de salut public. Des écrits patriotiques circulent dans les campagnes.

Le canton de Zurich se prépare aussi graduellement à un changement nécessaire. Les individus emprisonnés dans cet état par suite d'une ancienne insurrection, viennent d'être mis en liberté. Des membres du conseil ont été eux-mêmes faire ouvrir les portes des prisons.

Encore un nouveau canton conquis par l'égalité. L'amour de l'indépendance, communiqué par l'état de Bâle à celui de Soleure, vient de se manifester aussi dans celui de Lucerne. Les magistrats de cet état, par un décret du 12 pluviôse, prévenant toute réclamation populaire, & par une prudence anticipée, reconnoissent les droits du peuple qui ne les demandent pas, & l'appellent d'eux-mêmes à l'exercice de la souveraineté.

Les assemblées primaires du canton de Bâle ont nommé hier leurs électeurs. Aujourd'hui les assemblées électorales nomment les membres de leur convention. Les premiers choix de la ville sont tombés sur les principaux membres de l'ancien gouvernement, les bourgaemestres & le citoyen Och, grand triban, celui qui est actuellement à Paris.

Hier, une commission spéciale provisoire a dû aussi se réunir à Solcure.

## H O L L A N D E.

De la Haye, le 31 janvier.

Sur l'invitation du citoyen Meddericgh, président de l'assemblée constituante batave, tous les ministres étrangers, résidens à la Haye, se rendirent dans la matinée du 31 à l'hôtel national, où le président de l'assemblée constituante leur annonça l'établissement du directoire exécutif, chargé désormais de traiter les affaires diplomatiques, & le desir qu'il éprouvoit de recevoir, en ce moment, dans son sein les ministres étrangers, pour les

*D' Aix-la-Chapelle, le 17 pluviôse.*

assurer de son profond respect & de son dévouement pour les puissances qu'ils représentoient.

Le ministre plénipotentiaire, le citoyen Charles Lacroix, félicita l'assemblée constituante batave du succès de ces travaux en faveur de la liberté, & l'engagea à redoubler d'ardeur & à unir ses efforts à ceux de la grande nation contre l'ennemi commun qui reste encore à vaincre.

Après ce discours, les ministres étrangers, conduits par une commission de l'assemblée constituante, & accompagnés d'une escorte nombreuse, se rendirent à l'hôtel ci-devant d'Amsterdam, où le directoire étoit assemblé. Introduits dans la salle des audiences, & reçus par les membres du directoire, en costume, le ministre de France a dit :

« Citoyen président, citoyens directeurs, le président de l'assemblée constituante n'a fait part, ainsi qu'aux ministres des puissances alliées & amies de la république batave, de l'installation de son directoire exécutif. Nous venons féliciter le directoire, ou plutôt le peuple batave, de cet heureux événement; l'assentiment général de la nation, de la flotte & de l'armée a consacré les mesures qui anéantissent sans retour les espérances du despotisme stathoudérien, de l'aristocratie des grandes familles, & de l'anarchie organisée par les prétentions du fédéralisme. Il ne reste plus à la nation batave que de seconder les efforts de la grande nation contre l'ennemi commun de notre prospérité & de notre indépendance ».

Le président du directoire exécutif, dans sa réponse aux ministres étrangers, a énoncé la résolution de l'assemblée constituante & du directoire, de maintenir les heureux résultats de la journée du 22 janvier; de prouver à la grande nation sa reconnaissance, en réunissant tous ses moyens contre l'Angl-ferre. Il a, en outre, assuré les ministres étrangers de l'intention où est la nation batave de conserver une bonne harmonie avec toutes les puissances de l'Europe.

Un dîner, donné par le ministre de France, a suivi la cérémonie de l'installation du directoire. Le président de l'assemblée constituante, le directoire, les ministres d'Espagne & de Sardaigne, les généraux français & hollandais, l'amiral de Winter, & un grand nombre de représentans bataves, y ont assisté.

Les toasts portés par plusieurs des convives, ont été l'expression de la fraternité des Bataves & des Français, & de leur haine contre le gouvernement anglais.

*De Leyde, le 5 février.*

On attend ici avec impatience un rapport qui doit être fait aujourd'hui à l'assemblée constituante batave sur les démissions qui se sont multipliées depuis le 22 janvier. Quant aux 28 membres démis & mis en état d'arrestation, le pouvoir exécutif vient de publier une proclamation, par laquelle il paroît qu'il a eu ses raisons de beaucoup aggraver la rigueur de leur sort. Ils sont maintenant transférés tous dans divers lieux de détention, tels que la *Maison du Bois*, Honsselaartdyk, Haerden, Breda, & même, à ce qu'on dit, au château de Loerestein. Ils y seront, à ce que donne à entendre la proclamation, confinés & absolument séquestrés de toute communication jusqu'à la paix. Le directoire annonce qu'à cette rigueur devenue indispensable, il se fera un devoir d'allier une humanité exemplaire, digne des vrais enfans de la liberté.

On a publié une lettre du roi de Prusse à ses sujets de la rive gauche du Rhin, où il les tranquillise sur les changemens qui s'opèrent au milieu d'eux. On sait aujourd'hui que cette lettre est apocryphe; elle a été fabriquée à Cleves, lorsque la réunion de ce pays à la république y fut dernièrement proclamée: la preuve en est dans l'extrait suivant d'une lettre de Cleves, du 15 pluviôse :

« Le jeune homme qui a osé faire le faux rescript du roi, s'est évadé lorsqu'il s'est vu découvert. C'étoit une spéculation de commerce; il vouloit vendre un bien, & pour en hausser davantage le prix, il tâchoit de croire à la reddition de cette province ».

*De Bruxelles, le 20 pluviôse.*

Le général autrichien comte de Contreuil, le colonel du régiment de London-Vert, baron d'Aspre; son frere lieutenant-colonel des hussards de Wurmer, & quelques autres officiers des troupes impériales, étoient revenus ici pour y réclamer la levée du séquestre mis sur leurs biens. N'ayant pu obtenir des administrations centrales de nos départemens ce qu'ils demandoient, ils vont se rendre à Paris pour faire valoir leurs prétentions auprès du gouvernement. Un assez grand nombre de militaires de différens grades, attachés aux régimens wallons au service de l'Autriche, est encore en route pour venir dans ce pays.

La mission que le citoyen d'Ouirepont, avocat de cette ville, va remplir au congrès de Rastadt, a, dit-on, pour objet d'entamer une négociation avec les ministres plénipotentiaires de sa majesté impériale, au sujet des dettes de l'ancien gouvernement autrichien dans la ci-devant Belgique. Cette négociation consistera sur-tout en arrangements pour la liquidation de ces dettes.

On mande Coblenz que les préparatifs les plus formidables continuent à se faire dans les environs de cette place, pour le siège de la forteresse d'Ehrenbreitstein, qui aura lieu incessamment, si elle n'est livrée aux Français.

*De Paris, le 23 pluviôse.*

Le directoire a nommé pour secrétaire de légation près la république cisalpine, le citoyen David, sous-secrétaire de la troisième division des relations extérieures; pour secrétaire de légation à Turin, le citoyen Marivaux, et secrétaire de légation en Suede, pour secrétaire de légation à Naples, le citoyen Lacheze, ex-législateur & ci-devant consul-général de la république à Gènes.

— Il est faux que le ministre Scherer soit nommé l'ambassade de Constantinople.

— Le citoyen Théodore Chabert, général de brigade a été nommé au commandement de la place de Marseille.

Le citoyen Grillon, adjudant-général, actuellement employé à Marseille, le sera en la même qualité à Lyon.

— Les dons pour l'expédition d'Angleterre se multiplient de toute part. C'est sur-tout sur nos côtes & dans les ports que fermente le besoin de se venger d'un ennemi qui y est encore plus odieux, parce qu'on y voit de près l'insolence de son despotisme maritime. Parmi les offrandes annoncées chaque jour, on remarque celle de

citoyen Guillemet fils, négociant à Vannes : il vient de déposer gratuitement dans les magasins de la république, deux mille livres pesant de brai-sec, & six cents liv. pesant de goudron.

— Le citoyen van Heyden, chef d'état-major de la division de Châteauneuf-Randon, commandant dans les pays conquis, a présenté, au nom de cette division, une somme de 20 mille livres pour la descente.

— Les lettres de Suisses portent, que M. Necker n'a point quitté sa terre de Copet, comme on l'avoit dit : qu'il y est resté avec sa fille, & qu'il se lève beaucoup des égards que lui ont montrés les généraux français, & de la conduite que tiennent nos troupes dans le pays de Vaud.

— Un nouveau cercle constitutionnel vient d'ouvrir ses séances, rue Bellefont, dans le deuxième arrondissement de Paris.

— L'on a arrêté dans une auberge de Metz, trois prévenus d'émigration, qui vont de suite être traduits devant une commission militaire.

— La *Feuille de Rennes* assure que la plus grande tranquillité regne dans le nord-ouest de la république, & qu'il n'est pas vrai que les chouans y aient une armée ou un quartier-général.

— Le général Hédouville, déjà rendu à Brest où il devoit s'embarquer pour Saint-Domingue, revient, dit-on, à Paris. Il paroîtroit alors que cette expédition est ajournée.

— Le ci-devant marquis de Rochechouart, prévenu d'émigration, vient d'être arrêté.

#### DIPLOMATIE.

##### *AUX ANGLAIS. Fragment d'un ouvrage sur la situation politique de l'Europe.*

Cette brochure est du citoyen Lehoc, qui a consacré sa vie toute entière aux fonctions & aux études relatives aux différentes parties de l'administration publique, & qui s'est plus particulièrement dévoué, depuis 15 ans, à la carrière diplomatique, où il a rempli plusieurs missions importantes.

Ce fragment, fait désirer & regretter l'ouvrage entier, qui est une espèce de tableau oratoire de toute l'Europe, dont les diverses parties sont co-ordonnées suivant leurs rapports avec la France.

Ceux qui ont entendu lire avec beaucoup de succès, au Lycée Républicain, différens morceaux de cet ouvrage, il y a cinq ou six ans, peuvent rendre témoignage que le chapitre sur l'Angleterre publié aujourd'hui, n'est pas écrit sous l'influence des circonstances : il est au moins dicté par le patriotisme le plus pur & le plus ardent. Quelques lignes que l'auteur a été obligé d'écrire sur lui-même, font estimer sa personne; tout le reste fait estimer son talent, ses principes, son amour de la liberté, & ce mélange heureux & rare de chaleur & de sagesse qui associe toujours les espérances de paix & de bonheur aux cris de guerre & aux justes menaces de vengeance. Cette espèce de péroraison que nous allons transcrire, prouvera qu'il gagne plus à être cité qu'à être loué...

« Anglais, abjurez enfin tant de maux; renoncez à des illusions qui ne trompent plus que vous-mêmes. Que ce que la politique sans morale, la richesse sans bonheur, la puissance sans gloire, l'agitation sans liberté? Ce n'est qu'aux peuples heureux qu'il est permis d'être crédules;

il n'est plus permis à aucun d'être injuste. Sans doute nous n'avons pas vaincu les rois pour devenir tyrans des peuples. La république française ne veut pas disposer avec eux de ses victoires en commandant à leur pensée. Qu'ils abusent de la facilité d'être esclaves, qu'ils exercent le droit d'être libres, qu'ils se prodigent à des maîtres ou s'honorent par des loix, nous ne devons plus à l'humanité que notre respect & nos exemples. Mais dans ces grandes combinaisons qui vont classer de nouveaux intérêts, nous saurons du moins assurer notre tranquillité, & le repos de la France ne sera jamais indifférent à l'Europe. Nous n'avons plus à souffrir de votre orgueil, mais nous n'envierons point votre bonheur. Rivaux d'une autre gloire, nous jouirons des travaux de nos voisins, que nous enrichirons par les nôtres. Nous savons qu'un état riche cesseroit bientôt de l'être, s'il n'étoit environné que d'états indigens & misérables: nous savons que le commerce n'est que le résultat des autres arts; que fertiliser la terre, c'est élever des ateliers; qu'établir des manufactures, c'est appeler des vaisseaux, créer des commerçans. On a dit que la pauvreté des nations étoit une sauve-garde contre leurs vices. Nous prouverons que la richesse n'exclut pas les vertus & que le gouvernement républicain les fait naître. La France est constituée par la nature, créancière éternelle de l'Europe: au lieu de lutter contre sa destinée, c'est en rendant votre tribut plus utile pour elle, qu'il sera plus léger pour vous. Centuplons, s'il se peut, nos échanges; ne communiquons plus avec l'Univers, que pour en être aimés. Vous avez de grands revers & de grands torts à réparer; & nous aussi, nous réparerons les succès de la guerre; mais lorsque la liberté, indulgente plutôt que satisfaite, aura signé la paix, songez que la république française est là qui vous regarde; estimez les français: fiez-vous à leur franchise; souvenez-vous de leur vengeance ».

#### CORPS LEGISLATIF. CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence du citoyen BAILLEUL.

Séance du 23 pluviôse.

Le conseil reçoit diverses offrandes patriotiques pour les frais de l'expédition contre l'Angleterre.

Les administrateurs de Tarascon dénoncent le journal intitulé *la Petite-Poste*, comme calomniant les patriotes; ils appellent aussi l'attention du conseil sur les tribunaux, où se trouvent, disent-ils, une foule de royalistes.

Renvoyé au directoire exécutif.

Le directoire exécutif adresse un message au conseil sur la fabrication, en France, des acides minéraux.

Ce message est renvoyé à une commission.

Coulon-Thevenot, fait hommage au conseil, d'un ouvrage sur l'art d'écrire aussi vite que la parole. Il propose d'appliquer cet art, à la confection d'un journal tachygraphique; il assure n'être mu que par l'intérêt public & nullement par aucun intérêt particulier.

Le conseil ordonne la mention honorable & le renvoi à la commission existante.

Engeraud fait arrêter, que sous huitaine, sera fait le rapport sur la manière dont devront se liquider les comptables arriérés qui ont à rendre compte de deniers qu'ils ont reçus en valeur métallique.

Guillemardet a la parole pour une motion d'ordre. Il est des époques, dit-il, sur lesquelles on ne peut répandre trop de lumières: de ce nombre est la mémorable journée.

du 18 fructidor. L'histoire dira que cette journée sauva la liberté, & fit sortir la république victorieuse des attaques nombreuses que lui livroient sans cesse les amis des rois. En attendant le rapport qu'une commission est chargée de vous faire, je crois devoir appeler votre attention sur un écrit intitulé : *la journée du 18 fructidor*, qui nous a été distribué ces jours derniers. Cet écrit porte un caractère de vérité & de simplicité qui doit frapper tout le monde; & chacune de ses pages contient des faits précieux, qu'il sera très-utile de faire connaître à l'approche des élections. Je suis fâché que la modestie de l'auteur ait rangé cet ouvrage au nombre des enfans abandonnés. Je vous propose de le consacrer en l'adoptant, & d'en ordonner l'impression, la publication au nombre de six exemplaires, & le renvoi à la commission chargée du rapport sur le 18 fructidor.

Un grand nombre de membres appuyent cette proposition.

Bailleul quitte le fauteuil & monte à la tribune. Je ne viens point combattre, a-t-il dit, les propositions de Guillemardet; mais comme il a parlé du rapport que doit faire une commission dont je suis membre, je crois devoir donner connoissance au conseil des raisons qui ont jusqu'ici retardé ce rapport, & lui faire voir qu'il n'y a de la part de sa commission ni négligence ni défaut de zèle; la police a intercepté un grand nombre de pièces importantes, & qui jetteront un grand jour sur le 18 fructidor. La commission a cru devoir attendre la publication de ces pièces; si elles ne l'ont pas été jusqu'ici, c'est qu'elles formeront deux gros volumes; un grand nombre d'entr'elles sont d'ailleurs écrites en chiffres: on en a trouvé la clef, & on les fait imprimer, les chiffres, la clef & la traduction. Quelque puisse être au reste l'impatience des citoyens de connoître ces pièces, quelque importantes qu'elles puissent être, qu'apprendront-elles de plus que la journée de vendémiaire, les élections de l'an 6 & les actes des contre-révolutionnaires qui siègeoient dans cette enceinte.

Je crois devoir faire connoître au conseil une anecdote qui m'a été certifiée par un capitaine de vaisseau, homme de probité, réellement échappé des prisons d'Angleterre. A l'approche de fructidor, on vint demander leurs noms & leur âge à tous nos matelots prisonniers qui étoient alors étroitement resserrés. Ils furent fort surpris de cette précaution extraordinaire. Après le 18 fructidor, ayant obtenu un peu plus de liberté, ils s'informèrent auprès de quelques anglais patriotes qui s'introduisirent dans leurs prisons, des raisons pour lesquelles on avoit pris ces renseignemens d'eux, & ils apprirent que trois mille passeports étoient préparés pour des émigrés qui devoient rentrer en France sous les noms de nos prisonniers.

Guillemardet dit qu'il n'a pas entendu presser le rapport de la commission de manière à ce qu'elle ne puisse pas y répandre toutes les lumières nécessaires; mais seulement provoquer l'impression d'un écrit qui pourra en quelque sorte suppléer à ce rapport jusqu'à ce qu'il soit fait.

Les propositions de Guillemardet sont adoptées.

Tallicn fait un rapport & présente un projet sur le tabac, dont le conseil ordonne l'impression, & dont voici en substance les principales dispositions:

La culture du tabac en France reste libre.

L'importation des tabacs fabriqués à l'étranger continuera d'être prohibée.

Les tabacs en feuilles, importés de l'étranger, paieront les droits fixés par les loix antérieures.

Les tabacs fabriqués en France paieront un droit, les tabacs en poudre de 4 décimes (8 sols) par livre, & les tabacs à fumer de 2 décimes (4 sols).

L'ordre du jour appelle la discussion sur la comptabilité arriérée. Poulain-Granpré a demandé l'ajournement, à demain, parce qu'il a des observations à présenter sur cet objet. — L'ajournement est prononcé.

Betz fait lecture d'une lettre, qui porte que les armateurs d'Ostende ont offert tous leurs vaisseaux & fait un don patriotique de douze mille francs pour la descente en Angleterre.

Le conseil ordonne la mention honorable au procès-verbal & l'impression de la lettre.

Le conseil reçoit un message du Directoire exécutif: le président expose que le bureau est divisé sur la question de savoir, si ce message relatif à une demande de réunion à la France, doit être lu en public ou en comité général.

Le conseil se décide pour la seconde de ces propositions, & se forme en comité général.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen ROUSSEAU.

Séance du 23 pluviôse.

Un message du conseil des cinq cents invite celui des anciens à s'occuper, sans délai, des résolutions relatives aux élections.

On demande d'un côté le renvoi du message à une commission, & de l'autre l'ordre du jour.

Lacüée appuie l'ordre du jour sur ce qu'il doit régner entre les deux conseils l'indépendance la plus absolue. Le conseil des anciens a assez manifesté les sentimens dont il est animé, dit-il, pour qu'on doive croire qu'il fera ce qui est juste & dans un tems raisonnable.

Le conseil passe à l'ordre du jour.

Il approuve une résolution du 16 pluviôse, qui rectifie une erreur dans la loi du 16 frimaire an 6, relative aux pensionnaires & gagistes de la liste civile.

Bourse du 23 pluviôse.

Amsterdam.....	57 $\frac{1}{2}$ , 58 $\frac{1}{2}$ .	Lausan.....	$\frac{1}{4}$ $\frac{1}{2}$ b., 1 $\frac{1}{2}$ per.
Idem.....	55, 56.	Tiers consol.20l.,	19l. 17 s. $\frac{1}{2}$ .
Hamb.....	195, 193.	Bon 2....	3.11. 17 s. 9 d., 19 s.
Madrid.....	121. 15 s.	Bon 3/4.1 l.	17 s., 16 s. 9 d.
Mad. effect.....	15 l. 3 s. 9 d.	Bon $\frac{1}{2}$ .....	40 l. per.
Cadix.....	12 l. 15 s.	Or fin.....	106 l.
Cad. effect.....	15 l. 3 s. 9 d.	Lingot d'arg....	50 l. 17 s. $\frac{1}{4}$ .
Gènes.....	95, 94.	Portugaise.....	96 l. 12 s. $\frac{1}{2}$ .
Livourne.....	103 $\frac{1}{2}$ , 102 $\frac{1}{2}$ .	Piastre.....	5 l. 8 s.
Lyon.....	$\frac{1}{2}$ per. 15 j.	Quadruple....	30 l. 17 s. $\frac{1}{4}$ .
Marseille.....	1 b. à 15 j.	Ducat d'Hol....	11 l. 12 s. $\frac{1}{2}$ .
Bordeaux.....	pair 15 j.	Grainée.....	26 l.
Montpellier.....	$\frac{1}{2}$ b. 10 j.	Souverain.....	34 l. 15 s. à 35 l.
Bâle.....	$\frac{1}{2}$ b., $\frac{1}{4}$ perte.		

Esprit  $\frac{3}{4}$ , 470 à 80 liv. — Eau-de-vie 22 deg., 370 à 490 l.  
 — Huile d'olive, 1 l. 2 s., 4 s. — Café Martin, 2 l. 8 s., 10 s. —  
 Café Saint-Domingue, 2 liv. 5 s., 7 s. — Sucre d'Anvers,  
 2 liv. 3 s., 7 s. — Sucre d'Orléans, 1 liv. 5 s., 7 s. —  
 Savon de Marseille, 19 s. 6 d. — Coton du Levant, 1 liv.,  
 2 liv. 7 s. — Coton des isles, 2 liv. 16 s. à 3 l. 6 s. — Sel,  
 4 liv. 5 s.

A FRANÇOIS.